



Le CCE GRDF, réuni en séance plénière ce jeudi 11 juillet 2019, a connu un rebondissement retentissant lors de la présentation, par le Président BONNEAU, des orientations stratégiques et de leurs conséquences pour GRDF.

Les élu(e)s CGT du Comité ont fait état d'un document en leur possession, issu du COMEX de GRDF et présenté en conférence téléphonique le 6 mars dernier, dans lequel on retrouve, entre autres, un plan de réallocation des ressources de l'entreprise qui imposerait aux DR, DCT GAZ ainsi qu'aux UON une productivité de 3,5 % en 2020 et de 2 % pour les années suivantes. Cette productivité est essentiellement orientée sur la baisse d'effectifs.

Dernièrement, le Conseil d'Administration de GRDF a en effet validé une trajectoire d'effectif de l'ordre de -1 % pour 2020 et pour les années suivantes en termes de productivité, alors que le document, trouvé par la FNME CGT après validation du COMEX, en revendique quant à lui 3,5 % !

La FNME CGT a exigé en séance que la Direction de GRDF apporte des explications, explications que nous saurons vous retranscrire une fois qu'elles seront toutes en notre possession.

Malheureusement et une fois de plus, toujours incompetent dans sa préparation des dossiers présentés en séance et brillant par son absence dans la préparation intersyndicale du dossier autour des experts mandatés par le CCE, et alors même que vos élu(e)s CGT bataillaient dans l'instance afin de faire la lumière sur cette bombe, FO n'a même pas eu la décence d'attendre la fin de la séance pour communiquer largement aux salariés ! Par son mutisme dans le CCE, FO démontre régulièrement son incapacité à représenter les salariés. Mais cet acte de communication volontaire n'est que le fait purement électoraliste d'une organisation dite syndicale...

Nous élu(e)s CGT, aimerions bien que, au lieu d'alimenter leur chaîne d'info en continu, ils prennent enfin leurs responsabilités, en séance et devant les directions, afin de contrer les projets délétères et nocifs des Directions qui auront immanquablement un impact pour l'ensemble des salariés.

La Direction de GRDF devra répondre aux élu(e)s CGT en séance. Quant à la CGT, elle prendra toutes les mesures qui s'imposent afin de faire toute la lumière sur la gestion catastrophique et déloyale en tout point à GRDF.

La FNME CGT et ses élu(e)s au CCE de GRDF ne communiqueront qu'une fois l'ensemble des éléments en leur possession. Ils vous tiendront informés de la suite qui sera donnée à cette trahison...

L'été sera CHAUD, très CHAUD, à GRDF !

Montreuil, le 11 juillet 2019